

Connexion

Garde d'enfants



Les beaux jours sont de retour et nous avons de nouvelles ressources à vous faire découvrir en matière de jardinage, de préparation en cas d'urgence, de vaccination et de visites d'animaux dans les milieux de garde d'enfants, ainsi que des outils de planification des menus à l'appui de milieux de garde sains et sécuritaires.



MISE À JOUR! RESSOURCE SUR LE JARDINAGE

Le jardinage est une activité pratique et amusante offrant les avantages suivants :

- ✓ Il appuie l'acquisition de compétences alimentaires et la création d'une relation positive avec la nourriture. Quand les enfants vivent assez tôt des expériences alimentaires positives, ils sont plus susceptibles de faire des choix alimentaires qui favorisent leur santé et leur bien-être.
- ✓ Il permet aux enfants d'en apprendre sur l'origine des aliments et leur croissance, ce qui les encourage à parler de divers aliments, à les toucher et à les goûter, sans ressentir de pression. Pour en savoir plus, jetez un coup d'œil à la ressource produite par les Diététistes en santé publique de l'Ontario intitulée [Promouvoir l'éducation alimentaire dans les services de garde d'enfants](#).

Semer, arroser et récolter suscite chez les enfants un sentiment de fierté, d'esprit d'équipe et de curiosité. Faire pousser des plants peut aider les enfants à explorer les liens entre les aliments, la culture et leur communauté. Prendre soin du jardin peut procurer aux enfants des bienfaits sur le plan du développement émotionnel, car les jardins leur offrent un espace sécuritaire où exprimer leurs sentiments, vivre des expériences sensorielles et se familiariser avec les saisons et la nature, en plus d'y trouver leur place.

Pour faire en sorte que le jardinage demeure une activité sécuritaire, il importe de prendre les mesures nécessaires pour réduire les risques d'infection. Le personnel des centres peut consulter [notre ressource](#) sur le jardinage afin de découvrir des conseils sur la prévention des maladies infectieuses durant les activités à l'extérieur.



Connexion Garde d'enfants



GÉRER LES SITUATIONS D'URGENCE

La préparation en cas d'urgence dans les centres de garde d'enfants

Comme les situations d'urgence peuvent survenir soudainement, les centres de garde d'enfants doivent être prêts. Avoir en place une politique claire et à jour sur la gestion des situations d'urgence aide le personnel à savoir quoi faire et comment assurer la sécurité de tout le monde.

Une politique exhaustive sur la préparation en cas d'urgence devrait expliquer la façon dont le centre répondra à divers types de situations comme les incendies, les graves intempéries, les fuites de gaz, les pannes d'électricité ou les problèmes de santé publique. Cette politique devrait définir clairement le rôle et les responsabilités des membres du personnel, fournir les coordonnées de personnes-ressources clés et inclure les mesures à prendre pour prévenir ou réduire les risques.

Dans quelles situations les centres de garde d'enfants devraient-ils fermer?

Les centres de garde devraient fermer dans n'importe laquelle des situations suivantes :

- fuite de carburant ou de gaz naturel;
- incendie ou explosion;
- inondation ou refoulement des égouts;
- publication d'un avis concernant l'eau potable;
- toute autre situation d'urgence déterminée par le ou la médecin hygiéniste.

Besoin d'aide?

Nous encourageons les responsables de centres de garde à communiquer avec l'inspecteur ou l'inspectrice de la santé publique de leur localité ou à appeler la ligne de prévention et de contrôle des infections au **705 721-7520** ou, sans frais, au **1 877 721-7520, poste 5744**, pour obtenir des conseils en matière de préparation en cas d'urgence.



SOUTIEN ET OUTILS DE PLANIFICATION DES MENUS POUR LE PERSONNEL DES CENTRES DE GARDE D'ENFANTS

Les Diététistes en santé publique de l'Ontario ont créé l'outil [La planification des menus en service de garde - Guide pratique](#) pour aider les fournisseurs de services de garde à s'assurer que tous les repas et toutes les collations et boissons servis dans les centres de garde respectent les recommandations en matière d'alimentation saine chez les enfants d'un an ou plus. Fondé sur les directives nationales en matière d'alimentation saine, le guide est conforme aux exigences de la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance* et est cité dans le Guide sur la délivrance des permis des centres de garde d'enfants et le Guide sur la délivrance des permis des agences de services de garde en milieu familial du ministère de l'Éducation.

Ressources concernant la planification des repas

Les Diététistes en santé publique de l'Ontario proposent des outils utiles, notamment un [exemple d'un menu de 4 semaines](#), un [outil de révision des menus pour les services de garde d'enfants](#) et un [modèle de menu à remplir](#), lesquels sont destinés aux centres de garde d'enfants.

Vous voulez en apprendre davantage? Vous pouvez suivre gratuitement un [cours d'apprentissage en ligne](#) sur la nutrition dans les services de garde. Ce cours interactif de deux heures vise à outiller les professionnels des services de garde de l'Ontario qui ont à cœur de favoriser la croissance saine, le développement et le bien-être des jeunes enfants. Le cours s'inspire directement du document intitulé [La planification des menus en service de garde - Guide pratique](#) et d'autres ressources à l'appui des services de garde élaborées par les Diététistes en santé publique de l'Ontario afin de vous proposer des stratégies pratiques fondées sur des données probantes à utiliser lorsque vous travaillez avec les enfants et leur famille.

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour dresser ou réviser un menu pour votre centre, en plus de ces ressources provinciales, certaines diététistes pourraient offrir ce service moyennant des frais. Dans votre base de recherche en ligne, tapez « Trouver une diététiste en Ontario » ou « Répertoire des diététistes ET Ontario » ou quelque chose de semblable.



Connexion

Garde d'enfants



LES ANIMAUX AU CENTRE

Les visites d'animaux peuvent être amusantes et éducatives, mais la sécurité est primordiale. Avant d'amener des animaux sur place :

- Consultez les [Recommandations pour la gestion des animaux dans les services de garde d'enfants](#) et votre inspecteur ou inspectrice de la santé publique.
- Soumettez une proposition écrite à votre inspecteur ou inspectrice de la santé publique.

Votre proposition devrait répondre aux exigences stipulées dans les [Recommandations pour la gestion des animaux dans les services de garde d'enfants du ministère de la Santé](#) et préciser les points suivants :

- **Le type d'animal :** Tous les animaux peuvent propager des microbes. Certains, comme les reptiles et les amphibiens, sont souvent porteurs de salmonelle. Leurs corps, leurs cages et les endroits où ils se promènent peuvent être contaminés. Les enfants peuvent donc tomber très malades, même sans toucher à ces animaux. Le simple fait de se trouver à un endroit où vivent et se promènent des reptiles ou des amphibiens pose un risque de transmission des microbes.
- Le temps que les animaux passent au centre.
- **L'endroit où la cage est placée :** Les cages doivent être loin de l'endroit où les enfants mangent et dorment.
- **La sécurité des enfants :** Il faut surveiller les enfants et leur montrer à toucher les animaux de manière sécuritaire afin de réduire les risques de morsures et d'égratignures. Certains animaux ne devraient pas être manipulés par les enfants (p. ex. les hérissons et les chinchillas).
- **Qui prendra soin de l'animal :** Il doit y avoir un membre du personnel qui ne manipule pas la nourriture qui s'occupera de l'animal et nettoiera sa cage.
- **Hygiène des mains :** Les enfants et les membres du personnel doivent se laver les mains ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool immédiatement après avoir touché à un animal, à sa nourriture ou à son eau, à son environnement et à l'équipement nécessaire aux soins de l'animal.



Connexion Garde d'enfants



VACCINATION

Les parents de tous les enfants qui fréquentent un centre de garde doivent fournir au Bureau de santé de leur localité le dossier d'immunisation de leur enfant. Il est important de garder ce dossier à jour, car durant une écloison d'une maladie évitable par la vaccination, le personnel du Bureau de santé peut rapidement cerner les enfants à risque et communiquer immédiatement avec leurs parents ou tuteurs.

Les exploitants et les membres du personnel des centres de garde sont également tenus, conformément au [paragraphe 57\(1\) du Règlement de l'Ontario 137/2015 pris en application de la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance](#) de garder leur vaccination à jour. L'exploitant de tout centre de garde doit conserver en dossier la documentation connexe pour chaque membre de son personnel. Passez en revue les [vaccins recommandés pour les membres du personnel d'un centre de garde](#).

En cas d'incertitude pour ce qui est de votre statut immunitaire, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka afin de passer en revue vos renseignements sur la vaccination ou de prendre un rendez-vous à l'une de nos cliniques.

Vous devriez aussi rappeler aux familles tout au cours de l'année de signaler les nouveaux vaccins reçus par leur enfant. Il incombe aux parents et tuteurs de signaler les renseignements sur la vaccination à jour au Bureau de santé de leur localité.

Dans le cas des enfants qui sont inscrits à un programme de garde avant et après l'école offert en milieu scolaire, il n'est pas nécessaire de fournir de nouveau les renseignements sur la vaccination, car ceux-ci sont déjà recueillis par l'entremise du système scolaire.

Pour des raisons d'ordre personnel ou religieux, certaines familles pourraient choisir de ne pas faire vacciner leurs enfants. De plus, certains enfants pourraient, pour des raisons médicales, ne pas pouvoir recevoir certains vaccins. Si c'est le cas pour certaines familles dont l'enfant est inscrit à votre centre, demandez-leur de nous appeler au 705 721-7502 ou, sans frais, au 1 877 721-7520, poste 8827. Nous pouvons les guider quant au processus d'exemption légale et les conseiller sur les mesures à prendre pour protéger leur enfant durant une écloison.

Comment communiquer les vaccinations au Bureau de la santé publique :

Le site Web du Bureau de santé

 smdhu.org/immsonline

←

OU

→

Téléchargez l'application

 canimmunize.ca/en/features



Connexion

Garde d'enfants

RESSOURCES – NOUVELLES OU MISES À JOUR

Consultez la ressource [Guide alimentaire canadien – enfants : Trousse pour les éducateurs](#) dans la section réservée aux fournisseurs de services de garde du site Web du Bureau de santé.

Cette trousse est destinée aux responsables de programmes qui prévoient la distribution de nourriture ou de boissons aux jeunes enfants. Il s'agit d'une adaptation du « Guide alimentaire canadien : enfants » du gouvernement du Canada qui comprend des ressources à l'appui de l'enseignement du Guide alimentaire canadien aux enfants de 4 à 11 ans.

La version de cette ressource créée par le Bureau de santé comprend quatre annexes supplémentaires de ressources portant sur la nutrition, le sommeil et l'activité physique chez les nourrissons, les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire et propose des endroits où trouver d'autres ressources sur la santé et la nutrition dans la communauté. Cette trousse peut être utilisée par les fournisseurs de services de garde et partagée avec les parents et autres personnes qui s'occupent des enfants.

- Vous trouverez d'autres renseignements sur notre site Web dans la section [Food and Nutrition for Child Care Providers](#) (alimentation et nutrition pour les fournisseurs de services de garde).
- [Reduce the Risk of Choking: For Children ages 1 to 5](#) (réduire les risques d'étouffement chez les enfants de 1 à 5 ans) est une nouvelle ressource disponible dans la section Healthy Eating (alimentation saine) du site Web.

MISES À JOUR ET RAPPELS

- **Listes de cas :** Pour transmettre les listes de cas lors d'une éclosion, téléversez-les de façon sécurisée sur le site suivant : www.smdhu.org/secureupload. Il est essentiel que les centres de garde d'enfants nous transmettent ces listes au moyen des méthodes sécurisées approuvées seulement, car elles contiennent des renseignements personnels sur la santé. La transmission des listes de cas au moyen d'un mode non approuvé, par exemple par courriel, pourrait être considérée comme une atteinte à la vie privée et devoir être signalée au Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario.
- **Rappel :** Afin de vous assurer de respecter les exigences en matière de salubrité des aliments, vous devriez passer en revue avec votre inspecteur ou inspectrice de la santé publique les activités comportant des aliments à l'avance.
- Aidez-nous à garder le contact. Dans les situations d'urgence, le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka vous enverra des mises à jour par courriel ou par téléphone. S'il y a eu à votre centre des changements du personnel de supervision, d'adresses courriel ou de numéros de téléphone, veuillez acheminer les nouvelles coordonnées à ipac@smdhu.org pour que nous puissions mettre à jour notre liste.

Aidez-nous à garder le contact. Dans les situations d'urgence, le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka vous enverra des mises à jour par courriel ou par téléphone. S'il y a eu à votre centre des changements du personnel de supervision, d'adresses courriel ou de numéros de téléphone, veuillez acheminer les nouvelles coordonnées à ipac@smdhu.org pour que nous puissions mettre à jour notre liste.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Les locaux du Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Numéro de téléphone : **705 721-7520** ou, sans frais, **1 877 721-7520**

- Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la prévention et le contrôle des infections, ou si vous voulez signaler une éclosion, vous pouvez joindre un inspecteur ou une inspectrice de la santé publique au **poste 5744 (NOUVEAU)**.
- Pour signaler la présence d'une maladie importante sur le plan de la santé publique, appelez l'équipe de prévention des maladies infectieuses au **poste 8809**.
- Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la vaccination, composez le **poste 8827**.
- Pour signaler une morsure ou une égratignure d'animal, composez le **poste 8811**.

